LES

ÉPITRES CATHOLIQUES

On donne le nom d'Epîtres catholiques à un groupe d'Epîtres apostoliques, que l'Eglise a placées à la suite de celles de S. Paul dans le Nouveau Testament. On en compte sept, une de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean et une de S. Jude. Pour le rang qu'on a donné à chacune, on a eu moins égard à leur date qu'à leur étendue; car la Lettre de S. Jude est bien antérieure aux Epîtres de S. Jean. Il est vrai que certains exemplaires du Nouveau Testament placent celles-ci en dernier lieu, sans doute pour les joindre à l'Apocalypse, comme venant du même Apôtre.

Le titre de *catholiques*, donné dès le second siècle à certaines Epîtres, paraît signifier qu'elles sont adressées à l'Eglise entière, ou du moins qu'elles n'ont pas, comme celles de S. Paul, de destinataires bien déterminés. Du temps d'Eusèbe (325) nos sept Epîtres avaient déjà cette qualification et formaient un recueil distinct; mais il n'est pas aisé de dire à quelle époque s'était faite cette collection. Une fois insérées au Canon, ces Epîtres furent nommées *Canoniques*, surtout par les Pères latins, qui les distinguent ainsi des Epîtres apocryphes attribuées aux Apôtres.

Ces Epîtres tendent au même but; elles sont inspirées par un même état des esprits et des choses, et l'on peut dire qu'elles ont toutes un objet semblable ou presque identique. L'avantage qu'elles procurent à l'Eglise, ce n'est pas d'accroître les dogmes par de nouvelles révélations; c'est d'éclaircir, d'inculquer et de défendre les vérités préalablement révélées, d'en faire voir le sens et la portée, d'en signaler les conséquences pratiques.

L'hérésie commençait à lever la tête. Dans l'Orient surtout, où ces Lettres ont été écrites, la docirine des Apôtres était menacée par une foule de prédicateurs qui l'altéraient, sous prétexte de la compléter, et qui semaient partout la division et l'inquiétude. Simples judaïsants d'abord, c'est-à-dire Israélites mal convertis, qui voulaient

être chrétiens sans cesser d'être juifs et asservir aux pratiques légales les Gentils baptisés, bientôt dogmatiseurs, chefs de sectes, révélateurs ou adeptes de toutes sortes de systèmes aussi disparates que bizarres, sous les noms de Simonites, de Nicolaïtes, de Cérinthiens, d'Ebionites, etc., ils ne craignaient pas de nier ou de combattre les points les plus essentiels de la foi et de la morale chrétiennes. Plusieurs Epîtres de S. Paul nous ont déjà fait voir, en ces hérétiques, la prétention orgueilleuse de substituer « la science » à la foi pure et simple, avec une tendance plus ou moins manifeste à rabaisser la dignité du Sauveur et l'importance de son œuvre. Les Epîtres catholiques nous prouvent, ce que confirme la tradition, qu'ils en vinrent jusqu'à nier la divinité de Jésus-Christ, son Incarnation, la réalité de sa nature humaine, la rédemption ; et qu'après avoir substitué à sa doctrine les rêveries les plus absurdes, ils osèrent soutenir que la foi, une foi éclairée comme la leur, était la seule condition du salut, les œuvres étant une chose absolument indifférente devant Dieu.

Ces sept Epîtres s'accordent à flétrir ces docteurs, à défendre la divinité du Sauveur et la réalité de la rédemption ; mais surtout elles insistent sur la nécessité d'avoir une foi pratique et d'unir à des convictions fermes et vraies la fuite du péché et la pratique des vertus. Elles sont donc, à la différence de celles de S. Paul, moins dogmatiques que morales. Aussi est-ce le ton de l'exhortation qui y domine, plutôt que celui de la démonstration.

Au point de vue de l'histoire, ces écrits fournissent des renseignements importants sur les temps apostoliques et sur le caractère des premières hérésies. Ils montrent en outre comment se sont éclaircis et complétés les enseignements des Apôtres ; et l'on peut constater dès ce moment cette loi providentielle que les contradictions dont la doctrine de l'Eglise a été l'objet ont toujours pour résultat de mettre en relief les vérités contestées, et de leur faire acquérir toute la netteté et la certitude désirables. (L. Bacuez.)